

La grotte de la Nativité de N. S., autrefois à fleur de terre, se trouve, en raison des vicissitudes auxquelles fut si souvent soumise cette contrée, être souterraine : par suite elle est obscure. Des règlements qu'un soldat ture en faction, jour et nuit, est chargé de faire respecter déterminent bien le nombre de lumières que doit y entretenir chaque culte : mais ces lumières sont à peine suffisantes pour éclairer une lecture.

Cependant je voulais dire mon bréviaire et à cette fin, j'allumai, sans arrière-pensée aucune, une bougie que je me proposais d'éteindre ensuite.

Mon action ne cachait aucun piège. Mais cette lumière supplémentaire n'était pas prévue dans les règlements : elle aurait pu ensuite être invoquée comme constituant un droit et le soldat, esclave de l'inflexible discipline, vint me la prendre. Hélas ! pourquoi la troupe de Bethléem n'a-t-elle pas observé dans le fait de ces derniers temps cet esprit d'impartialité ! Après la bagarre du 21 Février, que nous avons racontée dans notre numéro de Juin, M. le Consul-Général de France, zélé défenseur des droits dont il a la garde, s'était rendu chez le Pacha de Jérusalem, et, dans un langage digne et ferme, avait signalé le désordre et en avait réclamé d'urgence la répression. Le Pacha avait tout promis, on pouvait donc, selon toute apparence, considérer l'affaire comme terminée. Mais il n'en était rien, loin de là ! Les Grecs rendant l'or complice de leurs desseins, préparaient silencieusement une revanche : l'arrivée de leur nouveau patriarche leur en fournit l'occasion. Laissons ici la parole à notre intéressant chroniqueur qui fut dans le conflit témoin et acteur.

"Vendredi dernier, 21 mai, les Grecs passaient de nouveau sur notre terrain en grande cérémonie, célébrant, diacre et sous-diacre. Le frère sacristain a encore protesté. Le diacre lui a répondu avec un geste des plus inconvenants : "Voilà le cas que nous faisons de votre protestation," grossière injure adressée non-seulement à nous, mais à l'autorité protectrice. Les Pères, qui en Février avaient porté leurs plaintes à Jérusalem, s'y rendirent de nouveau. M. le Consul, indigné de l'insolence de ces schismatiques, courut chez le Pacha pour lui demander une juste et prompt réparation. Le Pacha lui a promis d'exiler le diacre et le second sacristain. La réparation serait bonne : mais la promesse était-elle sincère ? les faits qui se sont accomplis le lendemain et le surlendemain permettent d'en douter.

"Le lendemain en effet, la cloche d'alarme nous appelle de nouveau à la basilique de Ste. Hélène où la dispute